

Nos références : N°101/2024/JMP/RS / Vos références : N°20244334
Affaire suivie par : Robert Sène
Tel : 01 34 50 47 71
Courriel : juridique-marchespublics@ville-cormeilles95.fr

Monsieur Guillaume LEROY
**Président de l'Association Transparence
Citoyenne**
dada+request-45673-612850ad@madada.fr

Objet : Communication des notes de frais du Maire

Monsieur le Président,

Par mail en date du 11 juin 2024, vous avez informé la Ville d'une saisine de la CADA aux fins d'obtenir les notes de frais du Maire de Cormeilles-en-Parisis de juin 2020 à ce jour à la suite d'un éventuel refus à votre demande préalable. J'ai été assez étonné de découvrir ce « refus » car mes services n'ont jamais reçu votre demande initiale.

Cela dit, en raison de mon attachement à la transparence dans la gestion financière des fonds de la Ville, j'ai immédiatement demandé à mes services de procéder aux recherches nécessaires dès la réception du courrier de la CADA en date du 24 juillet 2024. En voici les résultats :

- Juin à décembre 2020 : 590,04 € (vol Paris/Porto dans le cadre du jumelage avec la Ville de Baiao au Portugal)
- Janvier à décembre 2021 : 0 €
- Janvier à décembre 2022 : 0 €
- Janvier à décembre 2023 : 0 €
- Janvier à juin 2024 : 0 €

Je vous prie de croire, monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.